

No. 35691

March 20, 2014

Le 20 mars 2014

Coram: Abella, Rothstein and
Moldaver JJ.

Coram : Les juges Abella, Rothstein et
Moldaver

BETWEEN:

ENTRE :

Parvez Ahmed

Parvez Ahmed

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Attorney General of Canada

Procureur général du Canada

Respondent

Intimé

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is dismissed. In any event, had such motion been granted, the application for leave to appeal from the judgment of the Federal Court of Appeal, Number A-218-13, dated August 14, 2013, and all miscellaneous motions would have been dismissed with costs.

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est rejetée. Quoiqu'il en soit, même si la requête avait été accueillie, la demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel fédérale, numéro A-218-13, daté du 14 août 2013, et toutes les requêtes diverses auraient été rejetées avec dépens.

J.S.C.C.
J.C.S.C.